Lycée des Métiers SIXTE VIGNON

APPRENTISSAGE

Secteur Bâtiment

MENTION COMPLEMENTAIRE
TECHNICIEN EN ENERGIES RENOUVELABLES
Option B : Energie Thermique
En Alternance avec contrat d'Apprentissage

Le titulaire de la mention complémentaire *« technicien en énergies renouvelables option B»* un climaticien spécialisé dans la mise en œuvre d'équipements fonctionnant avec des énergies renouvelables et permettant d'améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments

Ce technicien est capable de :

- Identifier les besoins du client,
- Vérifier les faisabilités de l'installation dimensionnée par le bureau d'étude,
- Répartir les activités au sein d'une petite équipe et assurer l'interface avec les autres corps d'état,
- Installer les équipements,
- Raccorder l'installation aux réseaux,
- Faire les réglages, les tests nécessaires et la mise en service de l'installation,
- Présenter le fonctionnement et l'utilisation de l'installation au client,
- Assurer la maintenance préventive et correctrice de l'installation.

FORMATION EN 1 AN *En ALTERNANCE :*

17 semaines par an au Lycée : soit 595 h/an
35 semaines par an en Entreprise: soit 1225 h/an

CONDITION D'ACCÈS À LA FORMATION

D'un BAC Professionnel Energétique
D'un BP Energétique

MC TER 1 AN

Demande de pré-inscription au lycée SIXTE VIGNON (de février à juin)
Demander le secrétariat de l'apprentissage

Lycée des Métiers SIXTE VIGNON 12 rue du Taillade 65800 AUREILHAN
☎05.62.38.93.93 / 05.62.38.03.34 — courriel : 0650028c@ac-toulouse.fr